

Immeubles en bois : 4 projets d'exception vont voir le jour à Paris

Mardi 12 septembre 2017, Adivbois, association de développement des immeubles à vivre en bois, a dévoilé les premiers lauréats de l'appel à projets « Immeubles à vivre en bois », qui concernaient 24 sites en France, dont 4 à Paris. La construction d'immeubles de cette ampleur en structure bois est une première pour la France et constitue un véritable défi technique. Elle participe à la dynamique d'innovation urbaine initiée par la ville et conforte Paris comme ville pilote pour accompagner la transition énergétique.

La Ville de Paris souhaite développer massivement la construction d'immeubles en bois, particulièrement adaptée au contexte dense des métropoles et à leur exigence écologique. C'est pourquoi elle a été moteur de l'appel à projets lancé en février 2017 par Adivbois pour la réalisation d'immeubles démonstrateurs du « vivre bois ». Aux côtés de ses partenaires – la SEMAPA, la RIVP, Paris Habitat et ICF Habitat – La Sablière- la Ville de Paris y avait proposé quatre sites, dont deux dans Paris Rive Gauche (13^{ème}), un à porte de Vanves (14^{ème}), et un autre à Gare de Lyon-Daumesnil (12^{ème}).

Les constructions en bois offrent des perspectives décisives pour permettre à une ville-monde telle que Paris de faire face aux grands enjeux du XXI^e siècle : qualité de l'air, diminution des nuisances de chantier avec beaucoup moins de bruit et de déchets, confort de l'habitat... etc. L'enjeu est même national avec le développement des filières bois françaises.

Mardi 12 septembre, Adivbois a annoncé à Bordeaux les lauréats des premiers sites. La très grande qualité architecturale des projets parisiens montre la maturité d'un secteur qui est en plein développement. A Paris Rive Gauche (13^{ème}), le projet Wood'up a emporté la compétition. L'équipe, menée par REI en partenariat avec la Compagnie de Phalsbourg et l'agence d'architecture LAN, propose un projet de 17 niveaux qui allie excellence architecturale et innovation technique, avec sa façade bois apparente encapsulée de verre, son implantation inspirée de la trame haussmannienne. « Avec deux sites dans l'appel à projets immeuble à vivre en bois, le 13^{ème} se positionne en pointe sur la construction bois comme sur toutes les innovations urbaines. » se félicite Jérôme Coumet.

A la porte de Vanves (14^{ème}), la RIVP développera une résidence d'hébergement temporaire en bois à destination d'un public jeune, notamment de jeunes travailleurs. Le groupement lauréat, porté par Arbonis avec l'agence d'architecture AAVP, a su tirer parti des contraintes de ce site

localisé sur la dalle au-dessus du boulevard périphérique en proposant un système de modules 3D en bois entièrement fabriqués en atelier, réduisant au maximum les nuisances de chantier et mettant en valeur le bois aussi bien en structure qu'en façade.

"La construction bois transforme radicalement le secteur du bâtiment à Paris avec moins d'empreinte carbone et moins de déchets" explique Jean-Louis Missika, adjoint à la Maire de Paris en charge de l'urbanisme, de l'Architecture, des Projets du Grand Paris, du Développement économique et de l'Attractivité.

« Paris montre qu'elle sait allier tradition et innovation et redonner des perspectives à des métiers et une filière française de construction respectueuse de l'environnement » se félicite Ian Brossat, adjoint à la Maire de Paris en charge du logement et de l'hébergement d'urgence.

Le lauréat de Paris Habitat sera dévoilé très prochainement. Quant au projet d'ICF Habitat –La Sablière près de Gare de Lyon, les propositions des candidats seront remises en octobre.

Contact presse : Simon Le Boulaire / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr